

AGENDA

17-21 mars/Ouagadougou : Réunion du Comité des Experts Statutaire ;
27 – 28 mars /Ouagadougou : Deuxième réunion du Conseil Secrétariat Régional de la Normalisation, de la Certification et de la Promotion de la Qualité (NORMCERQ) ;
28 mars/ Dakar : Réunion du Conseil des Ministres Statutaire.

Ouagadougou

Première réunion du Comité technique de négociation des accords aériens



Monsieur Ibrahim TAMPONE, Commissaire Chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme (au centre) a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux

Les membres du Comité technique de négociation des Accords aériens entre l'UEMOA et l'Union Européenne se sont réunis, du 12 au 14 mars à Ouagadougou, en vue d'examiner le projet de clause communautaire de désignation et de mettre en place une procédure de négociation.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Ibrahim TAMPONE, Commissaire Chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme.

Monsieur Ibrahim TAMPONE a rappelé que « l'importance du partenariat entre l'Afrique et l'Europe en matière aéronautique, le soutien de l'Union Européenne au processus régional d'intégration en Afrique et le degré important de son processus d'intégration régionale ont valu à l'UEMOA d'obtenir en Afrique, la priorité de négocier un accord dit de « bloc à bloc » avec l'Union Européenne, en vue de ramener la sécurité juridique dans la desserte aérienne régulière entre leurs régions et leurs Etats respectifs ».

Il a indiqué que le temps était venu pour l'Union, après avoir établi un système commun interne, de se doter d'une politique extérieure commune dans le domaine du Transport aérien.

A cet égard, il a exhorté le Comité à œuvrer pour que la crédibilité et l'expertise de l'UEMOA à mener des consultations aéronautiques fécondes et une politique aéronautique commune se trouvent confirmées.

Les participants ont entamé les travaux par un exposé introductif de la Commission axé sur :

- le cadre institutionnel, le Programme Commun du Transport Aérien (PCTA) ;
- la Directive relative au mandat de négociation de l'UEMOA ;
- les objectifs et résultats attendus de la première réunion du Comité Technique de négociation.

Ces communications ont permis de passer en revue le Programme Commun du Transport Aérien (PCTA) et de faire le point de l'état de mise en œuvre et des perspectives qu'il ouvre pour le développement de dessertes aériennes des Etats de l'UEMOA.

L'étude portant sur le projet d'accord entre la Communauté Européenne et l'UEMOA sur certains aspects relatifs aux services aériens, a également été au centre des travaux.

Les Experts ont ensuite adopté le projet d'Accord entre la Communauté Européenne et l'UEMOA, relatif à la clause communautaire de désignation pour l'exploitation des services aériens. **(Suite en page 2)**

Journée Internationale de la Femme Les femmes rendent hommage au Président de la Commission pour ses actions en faveur de la promotion du genre

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme célébrée le 8 mars, le personnel féminin des Organes de l'UEMOA a tenu à exprimer sa reconnaissance au Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, pour ses différentes initiatives visant à promouvoir le genre au sein des Organes. C'était à l'occasion d'une cérémonie tenue, lundi 17 mars 2008.

Touché par cette marque de sympathie, le Président de la Commission qui était, pour la circonstance, accompagnée de son épouse, a saisi cette opportunité pour renouveler à la gent féminine, tous ses vœux de bonheur, de santé et de réussite professionnelle. « Qu'elle occupe le poste de Conseiller, de Directeur de cabinet, de Directeur ou de Secrétaire de direction, la femme sait apporter sa touche personnelle qui contribue au succès des activités du service. Cela passe par la ponctualité, l'assiduité, la rigueur...et surtout, la bonne humeur, malgré la charge réelle et croissante du travail... », a indiqué Monsieur Soumaïla CISSE.



Les femmes ont offert au Président de la Commission et à son épouse des pagnes traditionnels.

Ci-dessous : la photo de famille



Ouagadougou
Réunion du Comité Technique Mixte du Programme Routier 1
(PR1-UEMOA/GHANA)

Le projet qui comporte onze articles, consacre le principe de la multidésignation des transporteurs aériens respectifs des Etats membres de la Communauté Européenne et de ceux de l'UEMOA. Il précise les conditions de refus, révocation, suspension ou limitation des autorisations ou permis du transporteur aérien et les droits relatifs au contrôle réglementaire.

S'agissant de la procédure de négociation, les participants ont abordé les aspects relatifs à la composition du Comité, à sa prise en charge et au calendrier des négociations.

Les membres du Comité ont été informés de la tenue, du 25 au 26 mars 2008 à Addis-Abeba, de la réunion des Experts sur la formulation de Directives pour la négociation des Accords de service de transport aérien entre les Etats membres de l'Union Africaine (UA) et ceux de l'Union Européenne.

Au regard de l'importance de cette réunion et, en raison de la similitude des démarches de l'Union Africaine et celles déjà entreprises par l'UEMOA, les participants ont recommandé que la Commission de l'UEMOA participe à cette réunion à laquelle les Etats membres de l'Union ont été conviés et que la position commune dégagée à l'occasion de la réunion du Comité technique de négociation y soit défendue.



Vues partielles des membres du Comité technique de négociation des accords aériens

La première réunion de l'année 2008 du Comité Technique Mixte (CTM) de suivi du Programme Routier 1 (PR1-UEMOA/GHANA), s'est tenue, du 11 au 13 mars 2008, à Ouagadougou. Le PR-1 concerne l'axe Bamako-Ouagadougou-Tema

Les travaux ont porté, entre autres, sur l'état d'avancement du PR-1, de l'étude sur l'élaboration du statut des Comités de gestion des corridors et sur le projet de Convention portant adoption du régime des postes de contrôles juxtaposés sur le corridor PR-1.

L'état d'avancement de la mise en œuvre du programme PR-1, tel que présenté, au cours des travaux, se résume comme suit :

- tronçon Bougouni-Sikasso : l'appel d'offres (financement BAD) a été lancé et la date limite de dépôt des offres est le 30 avril 2008. La réunion de négociation pour le contrat de contrôle et surveillance s'est déjà tenue ;

- tronçon Ouagadougou-Pô-Frontière du Ghana : l'analyse des offres des travaux des lots 2 et 3 (financement BAD) est terminée. L'analyse des offres pour le contrôle des travaux du lot 1 (financement BOAD) est en cours ;

- postes de contrôle juxtaposés de Hérémakono : la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commission et AGETIPE Mali est en cours de finalisation ;

- tronçon Techiman-Kintampo : l'analyse des offres est en cours ;

- harmonisation des procédures douanières : la convention relative à l'adoption d'un référentiel d'harmonisation est en cours de signature par les Ministres des Finances des trois Etats concernés, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Ghana.

Les autres activités développées :

- Le Burkina Faso s'est engagé à réaliser une étude de faisabilité d'un fonds routier de 2^{ème} génération. Un décret portant création du Fonds d'entretien routier du Burkina (FER-B) et celui portant approbation des Statuts particuliers du Fonds d'entretien routier du Burkina ont été signés. Le Conseil d'Administration du FER-B a été installé le 10 janvier 2008 et la première session s'est tenue le 31 janvier 2008.

- Le Burkina Faso et le Ghana ont convenu de trouver des financements des travaux sur les tronçons du corridor non couverts par le Prêt Fonds Africain de Développement (FAD).

La situation du corridor est la suivante, suite à ces engagements :

Burkina Faso

Les travaux de réhabilitation des tronçons non financés par les prêts FAD et BOAD sont :

- Frontière Mali-Orodara-Bobo Dioulasso (130 km),
- Bobo Dioulasso- Sakoinsé (292 km),
- Sakoinsé-Ouagadougou (54 km).

Ghana

Les travaux de réhabilitation des tronçons non financés par le prêt FAD sont :

- Kintampo-Tamale-Navrongo-Paga (407 km) ;
- Anyinam-Nkawkaw (47 km) ;
- Achimota (Neoplan Junction) -Ofankor (6,7 km) ;
- Nsawam -Apedwa (31,8 km).

Mali

- Bamako-Bougouni : le Gouvernement du Mali et l'IDA sont concertation pour trouver les ressources additionnelles ;

- Bougouni-Sikasso : le Gouvernement malien a décidé de relancer l'appel d'offres en révisant les caractéristiques techniques de la route.

- Mise en place du Comité de gestion du corridor : l'étude pour l'élaboration des statuts pour la mise en place de Comités de gestion de corridor a démarré le 9 février 2008.

- Elaboration et adoption d'un statut juridique commun approprié pour les Postes de contrôle juxtaposés : les projets de textes sont en cours de relecture et de finalisation.

- Accord entre le Burkina Faso, le Mali et le Ghana pour l'utilisation d'un carnet TRIE unique pour la traversée de leur territoire : la convention pour l'utilisation d'un carnet TRIE unique a été signée.

- Mise en œuvre des mesures de limitation de la charge à l'essieu sur les routes du corridor (échéance fin 2004) : la convention pour la mise en œuvre des mesures de limitation de la charge à l'essieu sur les routes du corridor a été signée.

- Fourniture et installation de pèse essieu basse vitesse dans les Etats de l'Union : l'appel d'offres a été lancé.

- Harmonisation des procédures douanières de transit sur le corridor : la Convention relative à l'adoption d'un référentiel douanier a été signée le 18 décembre par le Ministre des Finances du Burkina et envoyée au Ministre des Finances du Mali pour signature.

Les membres du Comité ont, par ailleurs, pris connaissance du compte rendu de la mission menée par les Ministres chargés des Routes du PR 1 et la Commission de l'UEMOA, auprès de la BAD et de la BOAD, pour trouver les solutions aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du programme.

Il est ressorti des différentes concertations que la BAD et la BOAD ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les efforts pour achever le PR-1, considéré comme un projet pilote du volet infrastructure du NEPAD.